

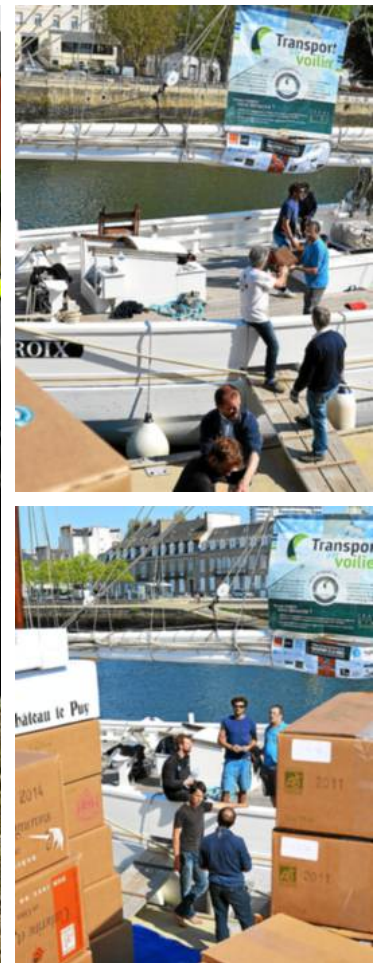
Biche. 12 tonnes de marchandises à la voile

Le Biche est revenu à Lorient mercredi, au terme d'un mois de campagne de transport de marchandises à la voile. Affrété par l'entreprise TOWT, le dundee aura transporté quelque douze tonnes de denrées diverses entre Bordeaux et Saint-Malo. Une nouvelle campagne est prévue à l'automne.



Photos d'archives Le Télégramme

Avant de revenir à Lorient, le Biche a fait escale à Douarnenez. Le vin déchargé prendra bientôt la route (maritime) du Royaume-Uni.



Six tonnes de muscadet nantais ; 5,5 tonnes de vin de Bordeaux ; 1,5 tonne de conserves d'Hennebont ; 1 tonne de produits de l'île d'Yeu ; 1 tonne de cidre de Cornouaille ; du cognac, de la bière... Douze tonnes de marchandises au total. Le carnet de bord du Biche est fourni pour sa première campagne de transport à la voile.

Sous l'égide de TOWT - Trans Oceanic Wind Transport, une société brestoise - le vieux dundee a navigué de Bordeaux à Saint-Malo, en passant par le Sud-Bretagne, faisant la démonstration que « le transport de marchandises à la voile, c'est possible », assène Guillaume Le Grand, gérant de TOWT. « Nous avons ouvert la route Bordeaux-Plymouth via l'île d'Yeu, Nantes, Lorient, Douarnenez, Saint-Malo... ».

« Le transport de marchandises à la voile, c'est possible ».

Guillaume Le Grand, gérant de TOWT

Cette première campagne s'est achevée mercredi à Lorient, port d'attache du Biche.

Une nouvelle campagne en octobre

Elle sera suivie d'une nouvelle en octobre. D'ici là, d'autres campagnes sont prévues, avec d'autres produits et d'autres navires : le vin déchargé à l'entrepôt douarneniste de TOWT va être exporté au Royaume-Uni. À la mi-juin, seront réceptionnés du rhum et du cacao de République dominicaine ainsi que le vin vieilli en fût lors d'un périple autour de l'Atlantique. Début avril, cinq transmanches entre Devon et Nantes permettront de charger et débarquer 5 tonnes d'Avocet Ale (bière bio anglaise). En juillet, ce sont 35 tonnes de vin qui seront apportées à Copenhague.

8 à 10 t de CO2 économisées

Avec cette campagne, TOWT a fait la démonstration de deux enjeux du transport à la voile : « la transparence et l'économie de CO2 », résume Guillaume Le Grand. « Il faut affiner les calculs, mais nous avons économisé entre 8 et 10 tonnes de CO2 par rapport à un transport par camion », annonce le gérant de TOWT. Côté transparence, chacune des denrées transportées bénéficie d'un numéro de certificat unique, en fonction de la voie empruntée ; une voie dont on peut suivre la trace GPS sur le site internet dédiée. Le label « Transporté à la voile », reconnu par les autorités françaises, prend en compte différentes données dont le fait que le produit transporté a été fabriqué dans un rayon de 30 km du port d'embarquement. « Nous comp-

tons 22 producteurs partenaires à ce jour ; essentiellement des vignerons ».

Transparence à bord et à quai

Toujours au chapitre de la transparence, le Biche a été équipé d'une technologie internet embarquée novatrice - développée et commercialisée par une entreprise brestoise, MVG Bretagne. Cela a permis d'alimenter un compte Twitter et une page web dédiés à la campagne, avec notamment un direct sur l'avant du pont du Biche, grâce à une caméra installée en haut du mât d'artimon. « Cette technologie fonctionne jusqu'à 20 milles des côtes ». Transparence aussi à chacune des escales, où une exposition « De la charge à la voile » était proposée au grand public.

FAITS DIVERS

Il tente d'échapper à un contrôle : la voiture percute un muret

Le véhicule est hors d'usage, mais la violente sortie de route n'a pas fait de blessés. « Les occupants s'en sortent bien », admettent les policiers. Néanmoins, le conducteur a été interpellé et placé en garde à vue après l'accident. Il est vrai qu'il conduisait en état d'ivresse.

Les faits se sont produits vers 4 h sur la route des Plages, dans la nuit de jeudi à vendredi. Une Peugeot 306 roulant à vive allure est signalée aux policiers. Une patrouille repère le véhicule à Larmor-Plage

mais le conducteur refuse de s'arrêter. Il poursuit sa route. À hauteur du rond-point du Minio, face au bowling, il perd le contrôle de sa voiture qui finit sa course contre un muret.

L'automobiliste, âgé de 20 ans et domicilié à Lorient, a été conduit au commissariat où l'éthylomètre a révélé un taux d'alcoolémie de 1,68 g. Le récidiviste, qui conduisait malgré une suspension du permis de conduire, sera également poursuivi devant le tribunal correctionnel pour refus d'obtempérer.

Feu de cuisine : les locataires évacués

Un appartement a été endommagé par un incendie, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Le feu s'est déclaré vers minuit, dans la cuisine d'un appartement située au troisième étage d'un immeuble de quatre étages, au 52, rue Édouard-Herriot. Une femme, âgée de 35 ans, et son enfant

de 5 ans ont été pris en charge par les secours.

Ils ont été évacués de l'appartement envahi par les flammes puis relogés dans la famille.

Selon les premières constatations, le sinistre a été provoqué par un court-circuit au niveau du congélateur.

Édition. Le bagad de Lann-Bihoué par L. Caradec

Louis Caradec, ancien pilote de la base aéronavale, a assisté à la naissance du bagad de Lann-Bihoué. Il s'est penché sur sa vie, jusqu'à nos jours. Dans son ouvrage, au travers de textes et d'images, il remémore tout le parcours de cette prestigieuse formation musicale. Alors que son livre était sur le point de sortir, Sutton, l'éditeur de Louis Caradec, a été placé en liquidation judiciaire. Il s'est rapproché de Corinne Le Loc'h, des éditions Mémoires Vives, à Plouguin, avec qui il avait déjà collaboré. La maison d'édition lance jusqu'à fin juin une souscription pour le livre à 14 €, au lieu de 20 €. Rencontre avec l'auteur.

> Comment est né le bagad ?

En 1952, il est né au cours d'une aubade improvisée au bar du poste des maîtres. Les premières répétitions avaient lieu en pleine nature et les musiciens n'étaient que sept. Au fil des années, cette formation a évolué jusqu'aux sommets de sa renommée avec ses représentations à travers le monde.

> Le bagad a-t-il rencontré des problèmes ?



Louis Caradec et Corinne Le Loc'h, des éditions Mémoires Vives.

Vers 1969, des soucis de recrutement et le comportement disciplinaire de certains membres du bagad lors des prestations est de notoriété publique. Le bagad n'est pas passé loin de la dissolution, mais grâce à une levée de boucliers en Bretagne il a été maintenu, puis les demandes de prestations ont afflué à nouveau et n'ont cessé de progresser.

> Quelles ont été les évolutions marquantes du bagad ?

En 1976, le bagad est devenu une

compagnie à temps partiel, du mois de mars à octobre. En 1996, la suppression du service militaire avait entraîné un problème de recrutement, puisque le bagad ne pouvait compter que sur les appelés du contingent. En 2001, le bagad a ouvert ses portes à la gent féminine et le tricorné s'est mêlé aux pompons rouges.

> Le bagad a-t-il une vraie reconnaissance ?

La professionnalisation, c'est la plus grande marque de reconnaissance qu'ait pu recevoir le bagad. Après plus de 60 années d'existence et représenté par près de 2.000 véritables musiciens professionnels, le bagad a été élevé au rang d'ambassadeur culturel de la Bretagne et récompensé par l'Académie de Marine pour l'ensemble de son œuvre.

▼ Contact

www.editions-memoiresvives.com
La sortie officielle du livre de Louis Caradec se fera lors du spectacle du bagad de Lann-Bihoué, accompagné par le Cercle du Croisty, vendredi 15 mai, à 18 h, à l'espace Keraudy, à Plougonvelin.